



Avril 2020

Projet d'accueil

I : Règlement d'ordre intérieur

- Adresse : Chaussée de Waterloo, 1190 - 1180 Bruxelles
Tel : 02 374 05 35 - Tel garderie : 0489 54 50 90
- Accueil extrascolaire intégré dans le programme CLE, sous la responsabilité du PO des écoles Saint-Vincent-de-Paul, Notre-Dame Wolvenberg et Saint-Joseph, représenté par Catherine Moulin, directrice de l'école Saint-Joseph.
- Horaire : Dès 7h30 et jusque 18h00, du lundi au vendredi
- Accueil organisé pour tous les enfants de l'école, de 2,5 ans à 12 ans. Certaines heures sont gratuites : les matins de 7h30 à 8h40 et l'après-midi de 15h25 à 16h30.
L'accueil payant s'organise comme suit :
 - Les midis (les repas pris en classe, sous la surveillance des enseignants suivis d'une heure de récréation) : 2,50€/jour
 - Les mercredis après-midi : 1€/h
 - Les soirs, dès 16h30 jusqu'à 18h00 : 2,50€/jour

Nous réalisons, chaque jour un relevé des présences et les parents payent uniquement les jours où l'enfant est présent. La facture reprenant les frais du mois est envoyée par mail aux parents au début du mois suivant. A partir du troisième enfant, le montant en lien avec les temps de garderie qui apparaît sur la note de frais est divisé par deux.

Les frais inhérents à l'accueil sont communiqués dans le carnet de rentrée et sont présents sur le site de l'école.

Une étude surveillée par des enseignants est proposée aux élèves des classes primaires, aux familles qui le souhaitent, les lundis, mardis et jeudis à hauteur de 2,50€/étude. Les soirs où l'enfant reste à l'étude, il n'y aura pas de frais supplémentaire même s'il reste jusqu'à 18h00. L'inscription à l'étude se fait par trimestre.

- Sécurité : En cas de petites blessures, trois points de secours sont définis dans l'école pour les surveillants et les enseignants afin qu'ils puissent procéder aux premiers soins. L'eau et le savon sont les premiers réflexes des intervenants. En cas de blessure plus grave, les parents sont prévenus et ils sont invités à venir chercher l'enfant à l'école. En cas d'urgence, nous pouvons faire appel au 112.
- Modalités de contact : Les parents peuvent contacter l'école au 02 734 05 35 entre 8h00 et 16h00 et au 0489 54 50 90 de 7h30 à 8h00 et de 16h00 à 18h00.



- Aménagements :
 - De 7h30 à 8h00, les enfants sont accueillis dans un local chauffé. Des jeux de société, des dessins et autres jeux symboliques sont mis à disposition.
 - Ensuite, les plus jeunes bénéficient d'un regard particulier, en effet, de 8h00 à 8h40, les enfants des classes d'accueil, de 1^e et de 2^e maternelles sont accueillis dans un local chauffé afin de se sentir en sécurité et de continuer les jeux de l'accueil. Pendant ce temps-là, les plus grands jouent sur les cours de récréation.
 - Les repas de midi sont pris en classe, sous la surveillance du titulaire. Les classes d'accueil, de 1^e et 2^e maternelles bénéficient de la présence d'un adulte supplémentaire pour permettre une éventuelle aide aux repas.

- Lors de la récréation du midi, de 12h40 à 13h40, un atelier gratuit, organisé en petit groupe de 18 enfants, est proposé aux élèves de 2^e et 3^e maternelle et de 1^e et 2^e primaire : cuisine, jeux de société, ateliers manuels. Chaque jour son « menu ».
Les plus petits de la classe d'accueil et de 1^e maternelle sont à la sieste.
- De 15h25 à 16h10, la puéricultrice encadre les plus jeunes dans la prise du goûter aux tables prévues à cet effet dans la cour.
- En hiver, les enfants sont invités à se rendre dans des locaux chauffés, dès 16h30, s'ils le désirent. Des jeux de société, des dessins et autres jeux symboliques y sont mis à disposition.



- Personnel assurant les surveillances :
Des enseignants et des surveillants assurent la surveillance des différents moments extrascolaires qui se succèdent durant la journée. L'équipe de surveillants est composée de huit personnes bien connues des enfants. L'encadrement est organisé en fonction du nombre d'enfants présents et voici un tableau récapitulatif reprenant les moments d'accueil et le taux d'encadrement quotidien.

Tranche horaire	Personnel d'encadrement
7h30 - 8h00	2 personnes
8h00 - 8h40	4 personnes
12h20 - 12h40 (repas)	22 personnes
12h40 - 13h40	10 personnes
15h25 - 16h30	9 personnes
16h30 - 17h00	4 personnes
17h00 - 18h00	2 personnes

Les membres de l'équipe de surveillants et des enseignants sont invités, chaque année, à suivre des formations continues dans le domaine de l'accueil et de l'enfance afin d'enrichir leurs compétences.

- Informations aux parents :

- Notre site «stjosephucclle.jimdo.com» est accessible et reprend toutes les informations utiles et nécessaires, comme notre carnet de rentrée, notre projet pédagogique, notre projet éducatif, notre ROI et notre projet d'accueil. On y trouve également notre code de vie qui reprend les règles à suivre à l'école, en classe comme à la cour. Ce dernier indique également les lois qui sont accompagnées de sanctions si elles sont transgressées. Nous vous invitons à visiter notre site pour en connaître les détails.



II : Projet pédagogique

1) Les principes psychopédagogiques qui encadrent l'organisation des activités
L'accueil extrascolaire, respectueux de l'enfant et du projet pédagogique et éducatif de notre école, prend en charge le développement de sa personne dans sa globalité. Elle vise son bien-être affectif, physique et intellectuel.

Tout comme notre philosophie d'école, la dynamique de l'accueil que nous proposons privilégie une qualité de vie liée à l'épanouissement personnel, l'autonomie, la confiance en soi, la solidarité, la socialisation, la créativité, l'esprit critique, la curiosité, le sens des responsabilités,...

Le milieu d'accueil étant en parfaite adéquation avec notre projet d'établissement, il est évident qu'il permet aux enfants de s'exprimer spontanément et de faire preuve d'autonomie. Nous sommes soucieux de renforcer sans cesse « la confiance en soi ». Toute notre démarche pédagogique vise le développement progressif de la socialisation.

2) Organisation des activités

Pour atteindre ces objectifs, nous privilégions différents aspects de l'accueil :

- Une organisation des cours qui permet à l'enfant de se sentir en sécurité. Les trois zones présentes dans les cours (zone calme, zone de jeux avec balle et zone de jeux sans balle) sont visibles grâce à leur code couleur. Ces zones permettent à l'enfant de faire des choix mais aussi de se sentir en

sécurité. S'il ne souhaite pas être bousculé par des enfants qui courent, il privilégiera la zone calme où des tables et des petits bancs l'attendent. Il pourra y dessiner, y jouer aux cartes, y bavarder.

- Un horaire précis d'occupation des cours qui permet, au moment où il y a le plus d'enfants présents, que les cours soient occupées par des enfants d'une même tranche d'âge. Par contre, le matin et après 16h30, moments où il y a moins d'enfants, les âges différents se côtoient et cela fait place à des échanges inter-âges riches en partages et en bienveillance.
- Des espaces aménagés pour y vivre des activités :
 - Des locaux d'accueil où les enfants trouveront des jeux de société, des puzzles, des dessins, des livres, des cartes, des jeux de coopération, des jeux symboliques (poupées, magasins,...)
 - Des petits vélos accessibles pour les enfants des classes maternelles.
 - Un bac à sable accessible par beau temps pour les enfants de 2,5 ans à 8 ans.
 - Des tables de ping-pong et un terrain de football mis à disposition chaque jour pour les enfants de 8 à 12 ans.
 - Des jeux d'extérieur comme des cordes à sauter, des raquettes, des balles en mousse, des quilles,...
 - Un espace vert où l'on peut creuser, planter, inventer à l'ombre des sapins.
 - Un poulailler où l'on peut observer nos poules.
- Un Code de vie clair, connu des enfants qui permet de connaître ses droits et ses devoirs au sein de la cour, envers ses camarades et envers les adultes.
- Une attention vigilante de la part des surveillant(e)s tout au long de ces moments extrascolaires, en étroite collaboration avec les enseignants.

3) Accessibilité

- Le coût des moments payants de ces temps extrascolaires est communiqué aux parents lors de l'inscription de l'enfant à l'école et est rappelé en début d'année dans le carnet de rentrée. Les montants sont aussi accessibles dans ce projet d'accueil (Règlement d'intérieur) et dans les informations de rentrée qui se trouvent sur notre site internet. Les familles en difficulté peuvent bénéficier d'un allègement financier si cela s'avérait nécessaire et une réduction de 50% intervient à partir du troisième enfant.
- Lorsque des enfants à besoins spécifiques sont scolarisés dans notre établissement, l'équipe des surveillant(e)s est intégrée dans l'accueil de ces enfants et c'est ensemble, en collaboration avec les enseignants, que nous affutons nos connaissances, nos savoir-faire afin de répondre au mieux aux besoins de ces enfants.



4) Encadrement

L'équipe des accueillant(e)s, hors corps enseignant, est composée de personnes plus expérimentées et de personnes qui le sont moins. Nous privilégions le travail en duo afin que les pratiques de terrain se partagent. De plus, chaque accueillant(e) a la possibilité de suivre des formations en lien avec ses pratiques. Si l'organisation nous le permet, nous proposons à chaque accueillant(e) de participer à l'une de ces formations un an sur deux. Lors des réunions d'équipe trimestrielles, nous tenons à partager les situations les plus difficiles afin de partager les savoir-faire et d'élaborer des stratégies utiles à la résolution de situations quotidiennes.

Un carnet de route est à disposition de tous/toutes les accueillant(e)s. Il peut être utilisé au quotidien pour déposer une requête ou un questionnement qui ne peuvent attendre la prochaine réunion.

Les accueillant(e)s sont en contact avec les enseignants quotidiennement et participent, à l'occasion, aux conseils de classe hebdomadaires vécus dans les classes lorsque la situation l'impose ou pour mieux connaître les modes de fonctionnement des enfants hors temps extrascolaire.

Certaines demandes peuvent également émerger ou être relayées au Conseil des enfants qui se tient une fois par mois en présence des délégués de chaque classe.

5) Relations avec les parents

Les accueillant(e)s assurent un rôle important dans les contacts avec les parents car dans certains cas, ils/elles accueillent l'enfant le matin, dès 7h30 et assurent l'encadrement de celui-ci jusqu'à 18h00. Ils/elles seront alors les relais entre les enseignants et les parents : un petit mot sur la journée, un détail relayé par l'enseignant,... seront toujours les bienvenus particulièrement si l'enfant est jeune et qu'il raconte peu sa journée. Dans ce cadre-ci aussi, les relations étroites entre enseignants et accueillant(e)s jouent un rôle primordial.

